



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES  
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021  
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778  
E-mail: miperma@malionu.com  
Website: www.un.int/mali

**Déclaration au nom du G5 Sahel à l'occasion de l'adoption par le Conseil de sécurité de la deuxième résolution sur la Force conjointe du G5 Sahel**

**prononcée par SEM Issa KONFOUROU, Ambassadeur, Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies, Président du Groupe G5 Sahel à New York**

**New York, le 08 décembre 2017**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de sécurité,**

1. Au nom du Groupe des Ambassadeurs des Etats membres du G5 Sahel ici présents, je voudrais, tout d'abord, vous remercier de nous avoir donné l'opportunité de participer à cette réunion, consacrée à l'adoption, en moins de six mois, de la deuxième résolution du Conseil de sécurité sur la Force conjointe du G5 Sahel, endossée par l'Union Africaine.
2. **Monsieur le Président**, les pays membres du G5 Sahel vous félicitent pour l'accession de votre beau pays, le Japon, à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de décembre. Nous saluons également le travail remarquable accompli par notre cher ami, l'Ambassadeur Sebastiano CARDI et sa délégation, durant la présidence italienne, le mois dernier.
3. Avant d'aller plus loin, je voudrais également saisir cette occasion pour adresser nos chaleureuses félicitations aux membres non permanents, dont le mandat au Conseil s'achève à la fin de ce mois. Vous pouvez être fiers des contributions immenses que vos pays respectifs ont apportées à la paix et à la sécurité internationales.

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,**

4. Je souhaite à présent vous transmettre les remerciements renouvelés de Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali et Président en exercice du G5 Sahel, au nom de ses Pairs du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, pour cette décision importante que vous venez de prendre à l'unanimité, à savoir l'adoption de la résolution ...

5. C'est qu'en effet, cette résolution s'inscrit résolument dans une bonne dynamique de renforcement progressif du soutien international en faveur de la Force conjointe du G5 Sahel, même s'il est vrai que nous aurions souhaité obtenir :
- un mandat beaucoup plus robuste et placé sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies ;
  - un soutien beaucoup plus large des Nations Unies à la Force conjointe, en termes logistiques, de moyens de communication, d'équipements, de réalisation d'infrastructures ;
  - l'extension de l'appui de la MINUSMA à l'ensemble des fuseaux de déploiement de la Force conjointe (Centre, Est et Ouest);
  - un financement prévisible et durable de la Force conjointe, y compris à travers les Nations Unies...
6. Cependant, nous ne désespérons pas. Nous sommes d'ailleurs très reconnaissants à chacun de vous, **Mesdames et Messieurs les membres du Conseil**, pour les progrès déjà réalisés. Et nous nous inscrivons dans cette dynamique progressive, avec l'espoir que nos attentes seront progressivement satisfaites dans le cadre des clauses de rendez-vous et d'examens périodiques, prévues par cette résolution.
7. J'adresse ici nos remerciements appuyés à la délégation française, sous la direction de notre cher ami l'Ambassadeur François DELATTRE, pour avoir initié et conduit les négociations sur le texte que vous venez d'adopter.
8. Au nom de nos dirigeants et de nos populations, j'exprime également notre profonde gratitude aux pays amis et organisations internationales partenaires qui ont déjà fait des annonces de contributions pour la Force conjointe du G5 Sahel. Je fais ici une mention toute particulière de l'Arabie Saoudite, des Etats Unis d'Amérique, de l'Union Européenne, la France, l'Allemagne, le Danemark...
9. Et j'en appelle à nos autres partenaires bilatéraux et multilatéraux à se mobiliser pour aider à l'opérationnalisation effective et rapide de la Force conjointe du G5 Sahel.

**Je vous remercie ./.**